

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 26 septembre 2018

DÉLIBÉRATION

N°CC/SI/72-2018

Syndicat Mixte
 d'Aménagement du
 Bassin de l'Iton -
 Définition du périmètre

Délégués :	
En exercice	87
Présents	70
Pouvoirs	07
Votants	77
Suffrages exprimés	77
Ont voté pour	77
Ont voté contre	00
Absention	00

L'an deux mille dix-huit, le vingt-six septembre à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté de communes Roumois Seine, légalement convoqués, se sont réunis à la maison des associations à BOURG-ACHARD, sous la présidence de M. Benoît GATINET.

Étaient présents.

Emmanuel ALLIGIER, Jean AUBOURG, Jean BARRIÈRE, Jacques BINET, Sylvain BONENFANT, Dominique BOUCHER, Franck BUCHER, Hervé CAILLOUEL, William CALMESNIL, Etienne CALLOUET, Frédéric CARDON, Guy CHEMIN, Bernard CHRISTOPHE, Paulette DEMAEGDT, Evelyne DESMARAIS, Michel DEZELLUS, Gilbert DOUBET, Serge DUBOIS, Laurent DUCHATEAU, Daniel DUVAL, Benoît GATINET, Bruno GERMAIN, Joël GRAINVILLE, Ghislaine GRANDJEAN, Jean-Marie GUENIER, Didier GUERINOT, Franck HAUDRECHY, Marie-Françoise JACQUES, Abed KARNOUB, Bernard LAMY, Axelle LEGOURD, Didier LEMOINE, Fernand LENOIR, Gérard LESUEUR, Patrick LIEVENS, Philippe MARIÉ, Céline MAROUARD, Vincent MARTIN, Michel MASSON, José MAURICE, Dominique MEDAERTS, Nadine MESSE, Alain MICHALOT, Rémy MORAINVILLE, Monique MOUILLIÈRE, André ODIENNE, Michaël ONO-DIT-BIOT, Didier PARIN, Bertrand PECOT, Gwendoline PRÉSLES, Muriel QUENOT, Guillaume QUESNEY, Jean QUETIER, Nathalie RICARD, Lucien ROMAIN, Mary-Dominique ROUAS, Josette SIMON, Isabelle STIEVENARD, Franck TAMION, Alain TARDIE, Alain TESSIER, Jean-Marie THIEBAULT, Christine VAN DUFFEL, Philippe VANHEULE, Bernard VINCENT.

Étaient représentés par leur suppléant.

Martine TIHY représentée par Patrick LUCAS, Charly NOËL, représenté par Michel CHERON, Robert MAQUAIRE représenté par Bernadette ALLAIN, Francis GUERINOT représenté par Sylvie LAMBERT, Jacques DORLÉANS représenté par Gérard BOITOUT.

Pouvoirs :

Jérôme DEBUS, pouvoir à Daniel DUVAL, Fabien ARTAUD donne pouvoir à Gérard LESUEUR, Jean-Pierre DENIS donne pouvoir à Jean Marie THIEBAULT, Laurent RYCKAERT donne pouvoir à Axelle LEGOURD, Myriam FERLIN donne pouvoir à Muriel QUENOT, Damien PIERRARD donne pouvoir à Jean QUETIER, Michel MATHÉ donne pouvoir à Jean AUBOURG.

Absents, excusés :

Didier LANNOY, Patrick PERDRIX, Michel LECLERC, Jacques BENOIST, Hugues BOURGAULT, Éric DEZELLUS, Jean-Jacques LEBRETON, Philippe ROMAIN, Alain VIVIEN, Laurent VALLÉE.

Envoyé en préfecture le 08/10/2018

Reçu en préfecture le 08/10/2018

Affiché le 09/10/2018

ID : 027-200066405-20180926-CC_ST_72_2018-DE

Envoyé en préfecture le 16/12/2022

Reçu en préfecture le 16/12/2022

Affiché le

ID : 027-200066405-20221212-CC_ST_178_2022-DE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté inter préfectoral DRCL/BCLI/2016-88 portant création de la Communauté de Communes Roumois Seine,

Vu la délibération N° CC/AG/1-2017 en date du 4 janvier 2017, portant élection du Président de la Cdc Roumois Seine,

Vu la délibération N° CC/AG/34-2018 prise le 7 juin 2018, concernant la non adhésion au syndicat mixte de l'aménagement de l'Iton (SMABI),

Considérant l'avis favorable rendu par le Bureau communautaire, en date du 19 septembre 2018,

Considérant le courrier de la préfecture en date du 16 août 2018, demandant de délibérer sur le projet de périmètre et sur le projet de statuts,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré ;

A l'unanimité,

➤ **VALIDE** le projet de périmètre du syndicat d'aménagement du bassin de l'Iton,

➤ **VALIDE** le projet des statuts pour la création du syndicat d'aménagement du bassin de l'Iton.

Benoit GATINET
Président

